

# Le p'tit journal du Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Des communes de Pluvigner, Camors, Landaul, Landevant.



N°5

## Agenda

**19 décembre 2014** : spectacles de fin d'année à 9h30 et à 10h45 la salle de Malachappe à Pluvigner

### A venir :

*Nous avons effectué une formation « aménagement des espaces d'un ram ». Celle-ci nous a aidées à ré agencer notre bureau (nous vous invitons à venir le visiter quand vous le souhaitez !!). Cette formation a été également riche d'enseignement sur l'aménagement des espaces d'éveil que nous offrons aux enfants. C'est pourquoi nous avons pensé organiser, avec notre formatrice, une soirée pratique qui vous serait destinée. Nous vous communiquerons la date ultérieurement mais ce sera certainement en début d'année 2015 !*



## Autorisation CNIL

Une circulaire de la CNAF fixant les missions du RAM a reprecisé en 2011 son devoir de neutralité. Les parents en recherche d'un mode de garde reçoivent du Relais la liste de l'ensemble des assistantes maternelles des communes choisies avec les mentions :

- Nombre d'accueils disponibles (avec date de disponibilité si elle n'est pas immédiate)
- Indisponible
- Disponibilité non renseignée

Aujourd'hui afin de respecter l'article 15 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés, nous vous avons demandé de nous retourner un coupon signé et daté le plus rapidement possible.

En l'absence de ce coupon, la mention « disponibilité non renseignée » suivra votre nom sur la liste fournie aux parents.

De plus, à chaque envoi d'enquête de disponibilité (2 fois par an), sans réponse de votre part, la mention « Disponibilité non renseignée » apparaîtra également sur la liste.

Cette autorisation est valable 5 ans.

## Guide de fonctionnement des matinées d'éveil



Nous nous sommes réunis le 22 septembre 2014 avec 17 assistantes maternelles du territoire du Relais. L'objectif de cette réunion était d'élaborer ensemble une charte de fonctionnement de nos matinées d'éveil. Nous avons souhaité que celle-ci soit au plus près de vos attentes et optimise la qualité d'accueil pour vous et les enfants. Nous avons présenté aux assistantes maternelles une trame commune que nous avons travaillée au préalable avec d'autres animatrices des relais du secteur d'Auray. Le document finalisé, « baptisé » le guide de fonctionnement, est le résultat d'échanges avec les assistantes maternelles présentes à la réunion. Celles-ci n'ont pas souhaité que le document soit signé, **cependant sachez que si vous participez aux matinées d'éveil, vous devez adhérer et respecter ce guide de fonctionnement !!!** Celui-ci vous a déjà été transmis, mais n'hésitez pas à nous le demander si besoin.

Nous tenions à remercier chaleureusement celles d'entre vous qui ont participé à ces échanges.

### - L'autorisation parentale

Nous vous rappelons que l'autorisation parentale est obligatoire. Merci de la faire remplir par les parents, afin que les enfants que vous accueillez puissent participer aux matinées d'éveil proposées par le RAM. Nous nous réservons le droit de ne pas accepter les enfants pour lesquels nous ne l'aurons pas obtenu



## Malle Déguisement

Nous voulons créer 2 malles : 1 de déguisement et 1 de recyclage. Ces 2 malles circuleront sur toutes les communes lors des matinées d'éveil. Nous allons avoir besoin de votre contribution !!! A vos armoires et placards pour nous amener :

- pour la malle déguisement : chapeaux, sac à mains, vieilles lunettes, chaussures, accessoires .....
- pour la malle récupération : des bouchons de bouteille de lait, des bouchons en liège, des cuillères de boîte de lait, des assiettes Blédichef ....



Sortie à la ballade du père Nicolas en sept 14



## Spectacle de Noël

### SPECTACLE DE NOEL « flocon neige et tourbillon »



Cette année, Guylène HASLE de la compagnie Toutouic, vous présentera son spectacle destiné aux enfants de moins de 3 ans :  
« Flocon, Neige et Tourbillon... ».

Rendez-vous le **vendredi 19 décembre 14**  
à la salle Jean-Marie Goasmat de Malachappe à PLUVIGNER.

Les assistantes maternelles, accompagnées des enfants qu'elles accueillent, doivent s'inscrire auprès du RAM, à la séance de 9h30 ou à la séance de 10h45, avant le 05 décembre 14.

*« Perdu au cours d'une transhumance, Neige, petit ours blanc, rencontre Flocon, un jeune lapin, seul lui aussi. Grâce à Flocon et sa joie de vivre, Neige va supporter la séparation et découvrir les plaisirs de l'amitié. Il retrouvera sa maman et son papa, bien entendu... Tous deux mêleront discrètement leur pas à ceux de Tourbillon, petit bonhomme de neige aussi intrépide que le Petit bonhomme en pain d'épices. »*

**ATTENTION : Les places sont limitées !**

## Le nouveau livret d'accueil

Le livret d'accueil qui était délivré avec les contrats de travail a été retravaillé grâce à un partenariat entre la C.A.F, le Conseil Général et les Relais Assistantes Maternelles/Parents. Les documents transmis aux familles s'incluent désormais dans une pochette réunissant le livret d'accueil et le contrat de travail ainsi que les autorisations à faire signer aux familles. Ce livret d'accueil, permet l'élaboration d'un projet d'accueil de l'enfant grâce à un temps de dialogue parent /assistante maternelle pour faire connaissance et construire une relation de confiance dans le but d'une cohérence éducative.

Sur le même sujet, pour préparer l'accueil, vous pouvez également consulter et télécharger la charte

« Pour de bonnes relations entre parents et assistant maternel » sur le site de l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) Cette charte est un outil de dialogue et de réflexion entre les parents et l'assistant maternel. Elle permet d'aborder les aspects concrets de l'accueil du jeune enfant chez l'assistante maternelle.

### Relais Assistantes Maternelles

Maison de l'enfance - 18 Rue Maréchal Leclerc 56330 Pluvigner

Tel : 02 97 59 00 96 Mail : ram@pluvigner.fr